

1. SECTION EURO ENTRANTS SECONDE / PRESENTATION ET MODALITES DE CANDIDATURE

Une section euro est proposée au lycée. Depuis la rentrée 2024, le lycée ouvre un second groupe en classe de 2nd

Les élèves recrutés bénéficient d'un enseignement d'anglais intensif et d'1 heure de DNL par semaine (Discipline Non Linguistique assurée par un professeur d'histoire géographie agréé). La section euro se poursuit en première et en classe de terminale.

Les élèves intègrent la section euro en 2nde. Des places se libèrent chaque année. Les élèves peuvent demander à intégrer la classe euro en 1^{ère} mais non en terminale : il faut alors se renseigner auprès de son professeur d'anglais.

Des projets pédagogiques ambitieux sont conduits dans cette section et particulièrement sur le niveau 1ère.

Les élèves de la section euro, sous réserve qu'ils aient une note supérieure à 12 à l'examen de la langue anglaise, et au moins 10 à l'épreuve spécifique de la DNL, pourront bénéficier d'une mention spécifique sur leur diplôme.

Recrutement :

Une commission réunissant des enseignants et présidée par la proviseure ou son adjointe se réunit en toute fin d'année scolaire et étudie les dossiers, la lettre de motivation. La commission hiérarchise dossiers. Les candidatures répondant le plus aux critères seront retenus en fonction du nombre de places disponibles (56 places). Les élèves postulent au moment de l'inscription. La décision définitive d'entrée dans la section Euro est communiquée mi-juillet aux familles.

Les critères :

Avoir une appétence forte pour l'apprentissage de la langue anglaise, sa civilisation et l'histoire géographie (moyenne > 14). Une participation orale active, la capacité à fournir un travail personnel important. Les résultats sont donc étudiés dans l'ensemble des matières, ainsi que le profil de l'élève au regard des appréciations du bulletin et de la lettre de motivation. Le positionnement sur les compétences par Evalangue est également étudié.

- Le suivi de la section euro est compatible avec celui de l'option facultative de musique.

Concrètement, comment postuler ?

- Prendre connaissance de cette présentation pour vérifier si l'élève témoigne d'un réel intérêt pour la section et est prêt à s'y investir de part un profil adapté aux exigences de la section.
- Renseigner la FICHE de CANDIDATURE POUR INTEGRER LA SECTION EUROPEENE RENTREE 2026 ci-dessous
Y joindre une lettre de motivation, les bulletins scolaires ainsi que l'attestation Evålangue.
- C'est lors de l'inscription que la candidature avec l'ensemble des pièces est à transmettre. L'élève pour s'inscrire doit être affecté au lycée.

Les familles seront prévenues mi-juillet, de la décision de la commission par courrier postal, aucune information sera transmise par mail ou téléphone.

2. FICHE de CANDIDATURE POUR INTEGRER LA SECTION EUROPEENE RENTREE 2026

NOM Prénom :

Né(e) le : Sexe : F M

Établissement fréquenté en 2025/2026

MOTIVATIONS ET EXPERIENCES CONCERNANT L'ANGLAIS

(à compléter par l'élève, **en anglais**, à continuer au verso si nécessaire.)

SECTION EUROPEENNE : Rappel des critères

Avoir une appétence forte pour l'apprentissage de la langue anglaise, sa civilisation et l'histoire géographique (moyenne > 14). Une participation orale active, la capacité à fournir un travail personnel important. Les résultats sont donc étudiés dans l'ensemble des matières, ainsi que le profil de l'élève au regard des appréciations du bulletin et de la lettre de motivation. Le positionnement sur les compétences par Evalangue est également étudié.

Les élèves de section euro suivent une heure hebdomadaire de DNL (Discipline Non Linguistique) Histoire-Géographie en anglais sur les trois niveaux (Seconde, 1^{ère} et Terminale) ainsi qu'un enseignement renforcé en anglais. Ces heures se rajoutent à leur emploi du temps. L'examen final est un oral de DNL en Terminale. Les moyennes en anglais en 1^{ère} et en Terminale seront également prises en compte pour l'obtention de la mention EURO au baccalauréat.

Date :

Signature de l'élève :

Date :

Signature du responsable légal :

AVIS DE LA COMMISSION

Accepté en section euro

Refusé en section euro

Motif :

La décision de la commission d'admission sera communiquée aux responsables légaux à la mi-juillet 2026 PAR COURRIER